

PROGRAMME AIDE AU FONCTIONNEMENT POUR LES INSTITUTIONS MUSÉALES

Version mars 2015

Identification

Nom légal du client-partenaire :

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) :

Numéro de la demande :

Date de fin de l'exercice financier (mm-jj) :

Durée de l'entente :

Les services comptabilisés regroupent tous les services dont votre organisme bénéficie et dont les charges sont payées par un tiers. Ces services peuvent couvrir les dépenses d'administration (salaires du personnel, honoraires, etc.), les dépenses de fonctionnement (téléphonie, photocopie, matériel de bureau, etc.), les dépenses d'exploitation (entretien, chauffage, électricité, assurances, etc.) ou d'autres dépenses de ce type. Les exemptions couvrent uniquement les exemptions de taxes.

Services comptabilisés

	Dernier exercice terminé	An 1	An 2	An 3
Préciser l'exercice financier	-	-	-	-

Administration	Dernier exercice terminé	Prévisions An 1	Prévisions An 2	Prévisions An 3
Salaires du personnel				
Honoraires				
Prêt de locaux				
Prêt d'équipements				

Fonctionnement	Dernier exercice terminé	Prévisions An 1	Prévisions An 2	Prévisions An 3
Service téléphonique				
Photocopie				
Matériel de bureau				
Messagerie				

Exploitation	Dernier exercice terminé	Prévisions An 1	Prévisions An 2	Prévisions An 3
Entretien				
Chauffage				
Électricité				
Assurances				
Réparations mineures				

Services comptabilisés (suite)

	Dernier exercice terminé	An 1	An 2	An 3
Préciser l'exercice financier	-	-	-	-

Autres (préciser)	Dernier exercice terminé	Prévisions An 1	Prévisions An 2	Prévisions An 3

Services comptabilisés	Dernier exercice terminé	Prévisions An 1	Prévisions An 2	Prévisions An 3
Sous-total				

Exemptions	Dernier exercice terminé	Prévisions An 1	Prévisions An 2	Prévisions An 3
Taxes foncières				
Taxes scolaires				
Taxes d'affaires				
Surtaxe sur immeuble (non résidentiel)				
Sous-total				

Services comptabilisés et exemptions	Dernier exercice terminé	Prévisions An 1	Prévisions An 2	Prévisions An 3
Total				